

## Séance du 05 octobre 2021

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, BALLOT Emmanuelle, DAMY Olivier, VIELLARD Benoit, THEVENOT Sébastien, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, LAPLACE Jean-Louis, MOINE Alexandre, HENRY Damien, BARATA Virginie, GARDIEN Delphine.

Absent excusé : Anthony PINTO

Approbation compte rendu conseil municipal du 31 août 2021

Nomination secrétaire de séance : Jean-Louis LAPLACE

### ADHESION SERVICES COMMUNS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE :

Mme le Maire expose au Conseil Municipal la proposition de la communauté d'agglomération du Grand Dole pour adhésion de la commune aux services communs listés ci-dessous, afin de pouvoir bénéficier d'un de ces services en cas de besoin :

- Direction générale des services,
- Pilotage et coordination,
- Finances,
- Ressources humaines,
- Commande publique,
- Systèmes d'informations,
- Moyens généraux,
- Communication,
- Actions éducatives,
- Sports,
- Actions sociales,
- Actions culturelles,
- Attractivité et aménagement du territoire,
- Services techniques,
- Prévention et tranquillité publique,
- Cellule Prévention et santé au travail,
- Cellule de remplacement de personnel.

Les services communs sont, par principe, portés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

La mise en œuvre de ces services communs est subordonnée à la conclusion d'une convention entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et la commune membre souhaitant adhérer.

Elle précise les modalités de la mise en œuvre de ces services communs en application des dispositions de l'article L.5211-4-2 du CGCT.

Les missions dévolues aux services communs sont détaillées dans la convention proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **VALIDE** l'adhésion aux services communs de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion y afférente,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les conventions de mise à disposition d'agents et les conventions de prestation de services liées à la mise en œuvre de cette convention d'adhésion.

### FORET COMMUNALE :

#### ✓ **Destination des coupes 2022 :**

MME le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- La mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de PARCEY, d'une surface de 100 ha étant *susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution*, elle relève du Régime forestier ;
- Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal et arrêté par le préfet en date du 20 mai 2020. Conformément au plan de gestion de cet

aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;

- La mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.
- Le Conseil municipal approuve la présentation d'assiette des coupes 2022 ainsi que la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées de la parcelle 4r et des chablis.

✓ **Affouage 2021-2022 :**

Le Conseil municipal :

- Destine le produit des coupes (perches, brins et petites futaies et houppiers) parcelle 11r, 12r d'une superficie cumulée de 2.51 ha à l'affouage sur pied ;
- Les lots d'affouage seront attribués par tirage au sort ouvert au public ;
- Fixe le montant de la taxe d'affouage à 30 € par lot.
- Les inscriptions seront reçues en mairie jusqu'au 10 novembre 2021.

**PROJET GLOBAL AMENAGEMENT CIMETIERE :**

Olivier DAMY présente le projet global d'aménagement du cimetière avec agrandissement sur le terrain communal jouxtant l'emplacement actuel.

Les deux devis demandés, comprenant le mur d'enceinte de l'extension, une rampe d'accès, sont d'un montant d'environ 120 000 euros. Il serait également créé un ossuaire et un nouvel emplacement pour les urnes.

Il est également envisagé l'achat d'une bande de terrain pour accès au nouvel emplacement.

Le montant global du projet serait d'environ 180 000 euros. Un emprunt est envisagé pour financer ces travaux qui feront l'objet d'une demande de subvention.

Les élus se rendront sur le terrain samedi prochain à 9 h 00.

**PREPARATION 11 NOVEMBRE :**

Le CCAS a décidé d'organiser à nouveau le repas du 11 novembre à la salle des fêtes. Il sera préparé par le restaurant les Jardins Fleuris.

L'animation musicale sera assurée par le groupe les Minoritaires. Les personnes de plus de 70 ans auront le choix entre le repas organisé à la salle des fêtes le 11 novembre ou un repas confectionné par le restaurant LE PARCEY, livré à domicile le 11 décembre.

Les conseillers municipaux prennent connaissance des menus proposés par les deux restaurants.

**PROJET VOIRIE, COMPTE RENDU TRAVAUX RD 905 :**

✓ Projets voirie :

Lors de sa réunion, la commission voirie a retenu les projets suivants pour l'année 2022 :

- Réfection voirie rue de la Motte, rue des Cytises
- Réfection trottoirs Grande Rue, rue du Moulin

✓ Compte rendu travaux RD 905 :

Bruno PESENTI et Sébastien THEVENOT présentent le déroulé des travaux de la voie partagée vélos/piétons RD 905. Les travaux sont en cours de finition. Le coût des travaux sera de 90 510 euros HT, subventionnés à hauteur de 47 280 €.

## **ETUDE DEVIS :**

Le Conseil Municipal accepte les devis suivants :

- KEVELEC : Alimentation électrique défibrillateur salle des fêtes : 282.00 € TTC.
- Sarl FERRAROLI : Réfection Noue salle des fêtes : 1 632.00 € TTC
- Sarl BOILLEY-MILLET : Sécateur à batterie : 900.00 € TTC

Le devis de XEFI pour l'achat d'un ordinateur portable est de 1115.33 euros. Une subvention au taux de 100 % a été demandée dans le cadre du fonds « transformation numérique des collectivités territoriales ».

## **COMPTE RENDU REUNION MARCHE DES PRODUCTEURS :**

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du compte rendu de la réunion « Marché » qui a eu lieu avec l'Association des producteurs.

Diverses solutions ont été évoquées pour redynamiser ce marché.

A partir d'avril 2022, il aura lieu les samedis matin. Il est également envisagé un changement de lieu : Vers salle Joseph Marteau ou devant l'ancienne gare.

## **PROJET SECURITE ROUTIERE :**

En 2009, une étude avait été réalisée par les services de l'état pour constater les différents problèmes de sécurité routière dans le village. Contact a été pris avec M. Christophe ROUX, coordinateur sécurité routière du Jura, afin d'actualiser cette étude. Une réunion publique sera ensuite organisée pour présenter les résultats de cette nouvelle enquête et les solutions préconisées.

## **DROIT DE PREEMPTION URBAIN :**

Le conseil Municipal prend connaissance de deux Déclarations d'Intention d'Aliéner relatives à la vente de terrains :

- Par 8 voix pour, 4 abstentions, 2 voix contre, le conseil municipal donne son accord de principe pour envisager un droit de réemption sur un de ces terrains.
- En ce qui concerne le second terrain, situé rue des Prés, le droit de préemption ne sera pas appliqué.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- ✓ Le Conseil Municipal approuve un projet de délibération fixant le plafond de prise en charge des frais liés à la mise en œuvre du Compte Personnel de Formation. Cette délibération sera approuvée définitivement après avis du Comité Technique du Centre de Gestion.
- ✓ Les élus et les membres de la réserve communale de sécurité rencontreront M. Denis CHAIZE du Syndicat Mixte Doubs Loue, le mardi 19 octobre à 19 h 00, au sujet des inondations. Cette rencontre sera suivie d'une réunion publique à 20 h 00 à la salle des fêtes.
- ✓ Comptes rendus réunions :
  - M. Sébastien THEVENOT donne le compte rendu de la réunion du syndicat des eaux. Des travaux de remplacement d'une conduite d'eau vont avoir lieu au niveau du pont sur la Loue fin octobre, avec circulation alternée. M. CHALAND de la SOGEDO viendra en mairie le 25 octobre pour présenter les rapports annuels.

- M. Jean-Louis LAPLACE donne le compte rendu de la réunion du Golf. La commune est sollicitée pour participer financièrement à la réfection de passerelles situées sur le sentier Doulou.

✓ Evènements :

- Une journée « Secourisme » sera organisée le 27 novembre par la Croix Rouge à la salle des fêtes.

- Une réunion de présentation des ateliers « Bons Jours » de l'ADMR aura lieu le 28 octobre la salle des fêtes.

Une information sera diffusée aux habitants pour ces évènements.

- L'AMF TELETHON remercie le Conseil Municipal pour la subvention attribuée

- Les travaux d'aménagement paysager du rond-point devraient commencer cette semaine.

Fin de séance 00 h 45.

Le Maire.